

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 19  
Votants 25  
Quorum 14

## L'an deux mille vingt trois

Le : 28 septembre

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Marine TOINON, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Guylaine FAYOLLE à Françoise BUSALLI, Christine FELIX à Yvette VERNIERE, Nathalie FERNANDEZ à Jean-Paul FERRE, Marine TOINON à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Jean-Paul FERRE.

Délibération n°2023\_09\_10

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE – ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RELATIONS USAGERS.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu l'appel à partenariat «Loire Connect» du Département Loire pour développer les services et usages numériques,

Afin de proposer aux administrés des services numériques de qualité, et dans le cadre de la modernisation de son action et de ses relations usagers, la commune de Saint-Romain-le-Puy réfléchit depuis plusieurs mois à l'acquisition d'une solution permettant d'assurer une fluidité et un suivi des échanges avec les administrés et tout autre contact, assurant ainsi leur satisfaction.

Le logiciel envisagé est un logiciel SaaS (Software as a Service) accessible à partir de n'importe quel dispositif connecté à Internet.

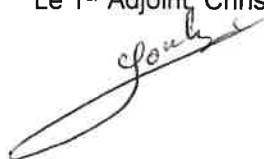
Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Dépenses (HT)	Recettes (HT)	
9 480 €	Commune de Saint-Romain-le-Puy	4 740 €
	Département de la Loire	4 740 €

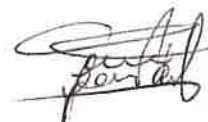
**Au vu de l'ensemble de ces données, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- approuve la réalisation du projet présenté,
- prend acte du plan de financement prévisionnel tel qu'exposé ci-dessus,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention de 4740 euros auprès du Département de la Loire, via l'appel à partenariat «Loire Connect» pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des relations usagers pour un montant de 9480 euros H.T..

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 02 octobre 2023  
Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian SOULIER



Le Secrétaire de séance, Jean-Paul FERRE



Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :